

DEMANDE DE SUBVENTION

Nom :	Prénom :
Rue :	N° :
Code postal :	Localité :
Tél. :	E-mail :
Numéro IBAN :	BIC :

Les subventions reprises aux points A, B et C sont subordonnés au bénéfice d’une aide financière attribuée par l’Etat. Un **certificat attestant l’obtention de cette prime** est à joindre à la demande. La demande de subvention doit être introduite **au plus tard 6 mois** après réception du document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l’Etat.

A		Rénovation énergétique et économies d'énergie et de ressources naturelles	Montant accordé
	1	Conseil en énergie approfondi et en relation avec un projet de rénovation	10% de la subvention étatique avec un maximum de 250€
	2	Isolation thermique extérieure ou intérieure des murs extérieurs d'une habitation existante	10% de la subvention étatique avec un maximum de 1500€
	3	Isolation thermique de la toiture ou de la dalle supérieure contre une zone non chauffée d'une habitation existante	10% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€
	4	Isolation thermique de la dalle inférieure ou des murs contre sol ou zone non chauffée d'une habitation existante	10% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€
	5	Remplacement fenêtres et porte fenêtres	25% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
B		Construction durable	Montant accordé
	1	Construction d'un logement durable	10% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€
C		Energies renouvelables & collecte eau de pluie	Montant accordé
	1	Installation solaire photovoltaïque (max. 30kWp)	20% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€
	2	Installation solaire thermique	10% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
	3	Installation de pompes à chaleur	20% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€
	4	Installation d’un chauffage central à granulés de bois, à plaquettes de bois ou à bûches	10% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
	5	Installation d’une infrastructure pour la collecte d’eau de pluie	20% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€

Pour le point D la **facture respective dûment acquittée** est à joindre à la demande. La demande de subvention doit être introduite **au plus tard 6 mois** après réception de la facture. **Pour le point D1** un **certificat de la nouvelle pompe** attestant un indice d'efficacité énergétique selon la réglementation (CE) 641/2009 de la Commission européenne d'au moins 0,20 ou plus efficace ($IEE \leq 0,20$) est à joindre à la demande.

D		Efficacité énergétique du Chauffage	Montant accordé
	1	Remplacement d'un ancien circulateur de chauffage par une pompe à haute efficacité énergétique ($IEE \leq 0,20$)	50€ maximum
	2	Contribution aux frais « Heizungscheck »	50€ maximum

Pour le point E la **facture respective dûment acquittée** est à joindre à la demande. La demande de subvention doit être introduite **au plus tard 6 mois** après réception de la facture. La subvention ne peut être accordée qu'une seule fois tous les 5 ans à une même personne physique.

E		Mobilité durable	Montant accordé
	1	Achat d'un cycle à pédalage assisté (« pedelec25 »)	10% du prix d'achat, 200€ max.

Chaque demande de subvention doit comprendre le formulaire de demande dûment rempli, la facture du service ou du produit fourni dûment acquitté ainsi que tous les documents spécifiques. Aucune demande introduite après le délai fixé ne pourra être prise en considération (le cachet de la poste faisant foi). Chaque demande est transmise au collège échevinal qui y statue.

Le montant de la subvention accordée ne peut en aucun cas dépasser la dépense effectuée par le requérant diminuée du montant de la subvention étatique.

_____, le ____/____/20____ Signature du demandeur

Réservé à l'Administration	
Date d'entrée :	
Subvention : ☐ Accordée montant (€) : ☐ Refusée motif :	